



Vivre à Malbosc demain

Séance de travail du 13/11/2007

*Michel Pialet démarre la Réunion en informant chacun que les statuts de l'association VIVRE A MALBOSC DEMAIN sont déposés, qu'un site Internet Malbosc.net fonctionne, Site qui propose des informations sur la vie de la commune, et sur les activités de notre association .
Il rappelle que la prochaine équipe municipale sera panachée avec des personnes venant d'une autre liste, et que le succès de nos travaux dépend de l'ardeur de chacun d'entre nous.*

EXPOSE « DOSSIER TRAVAUX MUNICIPAUX »

DOSSIER TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Michel Pialet et Robert Chamboredon

Les routes et chemins :

Michel Pialet et Robert Chamboredon font le constat de l'état plutôt bon des routes et des bâtiments communaux. Michel rappelle que les dépenses pour l'entretien des routes sont la plus lourde charge sur le budget communal, et que les travaux sont largement subventionnés en majorité par le Conseil Général.

Il propose la création d'une commission travaux :

pour éviter d'intervenir au coup par coup par réparer les routes, d'anticiper ainsi leur entretien et dans le but de répondre à l'obligation faite par le Conseil Général de planifier ces dépenses sur trois ans, et pouvoir contrôler la bonne exécution des travaux effectuées par les entreprises choisies dans les règles (commission d'appel d'offres).

Il propose que cette commission entende chaque semaine l'agent technique sur ses activités et ses remarques constructives. Un véhicule de service acheté d'occasion pourrait être mis à sa disposition ainsi qu'un petit local adapté.

Michel Pialet propose de réétudier la mise à disposition du matériel de voirie par la Communauté de Communes du Pays de Jalès, pas du tout adapté pour les routes de Malbosc.

Pour les chemins, il propose d'en assurer un entretien régulier, pour en permettre l'usage plus facile pour les habitants de la commune.(aplanissement).

Michel précise que les pistes DFCI devraient apparaître au cadastre au même titre que les chemins et les routes, même si leur statut est totalement différent : elles restent des accès très utiles en toute circonstance (La DDAF devrait pouvoir fournir les plans de ces DFCI).

Pour les réseaux d'eau potable et les assainissements non collectifs :

Pour les adductions d'eau, ils représentent des investissements très lourds et sont financés à 80 % par des Organismes (Conseil Général et Ardèche Terre d'eau. 20% reste à la charge de la commune. Les travaux seraient poursuivis dans le but de desservir tous les habitants de la commune, selon un programme étudié.

En cours : Fourniels, La Pauze, le Chambon, le Pont du Moutet.

Reste à faire : les Combres, l'Eyrolle, Le Serret, Le Barre, Sabuscles, Gorge.

Il est évoqué le réseau de Mourèdes qui nécessite des travaux d'entretien urgents. Michel rappelle qu'il faudra s'appuyer sur des études réalisées par des professionnels pour prendre les meilleures décisions afin d'optimiser à long terme ces investissements (les études sont subventionnés entre 80 et 90%).

Vivre à Malbosc demain – Association Loi 1901

Siège social : Chez Michel Pialet Le Village 07140 MALBOSC – Tel : 06 70 61 26 13

Pour les installations d'assainissement, le programme de subventions étant terminée, ce sujet va soulever de nombreux problèmes sur la commune, comme sur les autres communes. Il n'existe pour l'instant plus de financement de ces installations obligatoires qui sont dans certains cas même très difficiles à mettre en place .

Les bâtiments :

Le patrimoine communal de Malbosc : L'école, l'Eglise, le Camping, la salle des fêtes sont en bon état d'entretien et ne nécessite aucune dépense immédiate.

En fin de séance, il est évoqué les problèmes d'alimentation en électricité sur les hameaux de Chabannes et des Escoussous et notamment sur l'équipement de paratonnerre.

Michel Piolet précise que ces travaux dépendent d'EDF et que la mairie peut appuyer les demandes des particuliers auprès de cet organisme

Michel rappelle les prochains thèmes des travaux de l'association et propose la prochaine pour le 13/11/2007 à 17H30.

.